

STATISTIQUES ET INDICATEURS

Les demandeurs d'emploi en création d'entreprise sur le premier semestre 2025



PLUS DE
46 000

CRÉATEURS
D'ENTREPRISES
SOUTENUS PAR
FRANCE TRAVAIL
EN ÎLE-DE-FRANCE
AU
S1 2025

SYNTHÈSE : ACCOMPAGNEMENT, PRESTATIONS ET PROFILS DES CRÉATEURS D'ENTREPRISE INSCRITS À FRANCE TRAVAIL

En Île-de-France, en moyenne 46 090 personnes sont inscrites en création d'entreprise au premier semestre 2025 dans la Demande d'Emploi en Fin de Mois (DEFM). Ce nombre a légèrement baissé par rapport à l'année précédente, avec une diminution de 3,5 %, soit environ 1 000 créateurs de moins. A l'échelle nationale, la baisse est moins marquée avec -0,3 %.

Concernant l'accompagnement financier, près de la moitié des créateurs (45 %) étaient indemnisés au titre de l'Allocation de Retour à l'Emploi (ARE) au deuxième semestre 2024. De plus, sur une année, près de 13 400 demandeurs d'emploi ont pu bénéficier de l'Aide à la Reprise et Création d'Entreprise (ARCE).

Au premier semestre 2025, 9,4 % des demandeurs d'emploi ont déclaré un projet de création ou de reprise d'entreprise. Pour soutenir la maturation de ces projets, plus de 8 000 demandeurs ont pu suivre une prestation Activ'Créa durant le premier semestre 2025 (-9,5 % sur un an) et plus de 1 100 ont bénéficié d'une formation orientée vers la création d'entreprise (-55,3 % sur un an).

Le profil des créateurs d'entreprise inscrits à France Travail diffère des demandeurs d'emploi tenus à la recherche d'emploi (catégorie A, B ou C) : on observe une moindre proportion de femmes, un niveau de formation et de qualification plus élevé, ainsi qu'une présence plus réduite de publics allocataires du Revenu de Solidarité Active (RSA), Bénéficiaire de l'Obligation d'Emploi (BOE, travailleurs handicapés) et habitants des Quartiers prioritaires des Politiques de la Ville (QPV).

ENCADRÉ 1 :

Qu'entend-t-on par « créateurs d'entreprise » ?

A France Travail, le terme « créateur d'entreprise » peut recouvrir plusieurs réalités. Dans cette note, il fait référence à la « situation d'emploi » des demandeurs. La quasi-totalité des créateurs d'entreprise identifiés ainsi sont inscrits en catégorie 5 CEN.

Cela regroupe les demandeurs d'emploi ayant démarré une activité non-salariée depuis leur inscription à France Travail. Toutefois, toutes les personnes déclarant une activité non salariée ne sont pas automatiquement considérées créatrices d'entreprise. Par exemple, si l'activité a commencé avant l'inscription à France Travail (activité conservée), ou si la personne est intermittente, ou cherche également un emploi salarié, elle ne sera alors pas incluse dans cette catégorie.

Le passage au statut de « créateurs d'entreprise » dépend de l'accompagnement des conseillers et conseillères, ce qui peut entraîner des variations selon les agences et territoires.

Les créateurs d'entreprises indemnisés par France Travail peuvent choisir de continuer à percevoir leurs indemnités chômage (maintien partiel de l'ARE) durant le temps de lancement de leur entreprise ou opter pour l'Aide à la Reprise et Création d'Entreprise (ARCE).

3,5 % DES PERSONNES INSCRITES À FRANCE TRAVAIL SONT INSCRITES EN CRÉATION D'ENTREPRISE

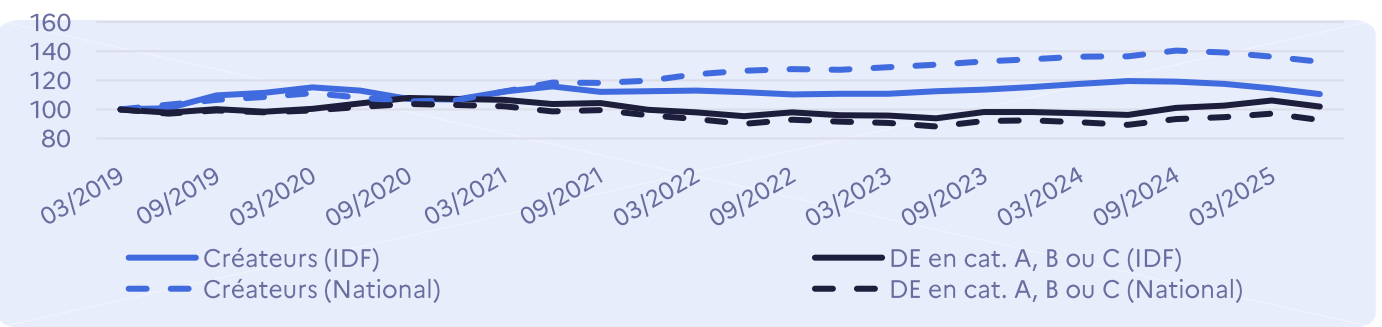
Sur le 1^{er} semestre 2025, la région enregistre 164 133 créations d'entreprises (données INSEE) soit +0,3 % sur un an. Au sein de France Travail sur la même période, ce sont **9 203 nouvelles inscriptions en tant que créateurs d'entreprise**. Cela représente une forte baisse par rapport à l'année précédente : -27,5 % sur un an.

En moyenne en Île-de-France, **3,5 % des personnes inscrites à France Travail** dans la Demande d'Emploi en Fin de Mois (DEFM) sont inscrites comme **créateurs et créatrices d'entreprises**. Cela représente **46 093 personnes** en moyenne sur cette période, soit une **diminution de 3,5 %** par rapport à la même période en 2024.

Le nombre de **demandeurs d'emploi inscrits en catégorie A, B ou C** dans la DEFM totale sur le 1^{er} semestre 2025 en Île-de-France atteint **1 042 888 en moyenne**. Il est en **augmentation (+ 8,0 %)** par rapport à la même période en 2024.

L'Île-de-France de France se démarque du national avec une croissance du volume de créateurs dans la DEFM moins rapide depuis 2021. Au premier semestre 2025, le volume de créateurs dans la DEFM diminue de 0,3 % sur un an au national (-3,5 % en Île-de-France).

GRAPHIQUE 1
EVOLUTION DE LA DEMANDE D'EMPLOI ET DES CRÉATEURS INSCRITS EN FIN DE MOIS À FRANCE TRAVAIL (BASE 100 À MARS 2019)



Source : données brutes, STMT, mars 2019 à juin 2025
Lecture : Depuis un an, on observe une baisse du volume de demandeurs d'emploi inscrits comme créateurs d'entreprise dans la DEFM (courbes bleu clair). Cette diminution est plus marquée en Île-de-France (courbe claire pleine) que pour l'ensemble de la France (courbe claire en pointillé). Par rapport à la fin du 1^{er} trimestre 2019 (mars 2019), le volume est tout de même en hausse de 10 % en Île-de-France et de 33 % au national à fin juin 2025.

LES CRÉATEURS REPRÉSENTENT ENTRE 2 % ET 5 % DE LA DEMANDE D'EMPLOI SELON LES DÉPARTEMENTS

TABLEAU 2 :
VOLUME ET ÉVOLUTION DU NOMBRE DE CRÉATEURS D'ENTREPRISES ET DE LA DEMANDE D'EMPLOI EN CATÉGORIE ABC (1^{er} SEMESTRE 2025)

	Demandeurs d'Emploi inscrits comme créateurs d'entreprises en cat. A, B, C, D ou E		
	Volume	Part des créateurs parmi la DEFM	Evolution (sur un an)
Paris	7 825	3,1 %	-6,5 %
Seine-et-Marne	5 467	3,9 %	-3,5 %
Yvelines	5 676	4,3 %	-3,9 %
Essonne	5 511	4,4 %	-2,1 %
Hauts-de-Seine	7 370	4,9 %	-3,9 %
Seine-Saint-Denis	4 344	1,8 %	+2,5 %
Val-de-Marne	4 893	3,2 %	-0,9 %
Val-d'Oise	5 008	3,6 %	-6,3 %
Île-de-France	46 093	3,5 %	-3,5 %

Source : France Travail, données brutes STMT, S1 2025
Lecture : Dans le département des Yvelines, en moyenne 5 676 créateurs d'entreprise étaient inscrits en tant que créateurs d'entreprise en fin de mois sur le premier semestre 2025. Cela représente 4,3 % des inscrits du département et une baisse de 3,9 % par rapport à la même période en 2024.

Au premier semestre 2025, le volume de créateurs diminue dans tous les départements franciliens sur un an. Cette baisse est particulièrement marquée dans le département parisien (- 6,5 %) et plus mesurée dans le Val-de-Marne (- 0,9 %). La Seine-Saint-Denis est le seul département dans lequel le nombre de créateur augmente (+2,5%), mais il est aussi celui pour lequel les créateurs représentent la part la plus faible de la DEFM (1,8 %).

L'inscription en tant que créateur d'entreprise n'est pas automatique et dépend du choix d'indemnisation et du projet du demandeur d'emploi. Les disparités départementales dans l'évolution des volumes peuvent également être le résultat d'actions périodiques de certains départements à l'intention du public des créateurs.

LES DISPOSITIFS D'ACCOMPAGNEMENTS À LA CRÉATION D'ENTREPRISE À FRANCE TRAVAIL

Dans la DEFM du 1^{er} semestre 2025, en Île-de-France, 124 714 demandeurs d'emploi en moyenne sont enregistrés comme ayant un projet de reprise ou création d'entreprise. Cela représente 9,4 % des demandeurs d'emploi présents dans la DEFM sur le semestre.

ENCADRÉ 1 :

Les formations avec objectif de création d'entreprise

Les demandeurs d'emploi peuvent suivre une formation pour différents objectifs : certification, remise à niveau, perfectionnement ou encore création d'entreprise. La grande majorité (80%) des formations, ayant comme objectif la création d'entreprise, sont financées par le Compte Personnel de Formation (CPF) des inscrits à France Travail.

Au premier semestre 2025, le volume d'entrées en formation ayant comme objectif la création d'entreprise diminue de 55,3 % sur un an. L'ensemble des formations, quelque soit leur objectif, diminue de 34,5 % et plus spécifiquement -35,7 % pour les financements CPF autonome.

TABLEAU 1 :
SUIVI DES ACCOMPAGNEMENTS
À LA CRÉATION D'ENTREPRISE

	Janvier à juin 2024	Concrétisation de la création dans les 12 mois	Janvier à juin 2025	Evolution (sur un an)
Volume moyen de projets dans la DEFM	109 216		124 714	14,2%
Total de DE ayant commencé un nouveau projet sur la période	23 868	4 907	24 140	1,1%
Total de DE ayant suivi la Prestation Activ'Créa	8 910	890	8 063	-9,5%
Total de DE ayant suivi une formation avec en objectif la création d'entreprise	2 562	522	1 144	-55,3%

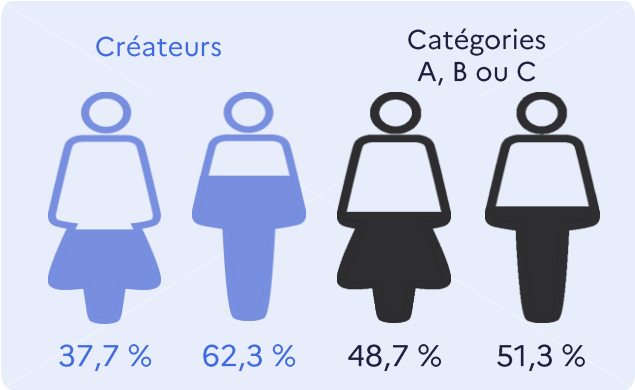
Source : données France Travail, janvier 2024 à juin 2025 (mises à jour le 04/11/2025)

Lecture : En 2024, sur le 1^{er} semestre, plus de 23 860 demandeurs d'emploi ont commencé un nouveau projet de création ou reprise d'entreprise avec leur conseiller-ère. Dans les 12 mois suivant la déclaration du projet, 4 907 d'entre eux ont basculé en création d'entreprise. Sur la même période en 2025, ce sont 24 140 demandeurs d'emploi qui ont déclaré un nouveau projet de création ou reprise d'entreprise, soit + 1,1 % sur un an.

PROFILS DES CRÉATEURS : DONNÉES SOCIO-DÉMOGRAPHIQUES

LES DEMANDEURS D'EMPLOI INSCRITS EN CRÉATION D'ENTREPRISE SONT POUR 62% DES HOMMES.

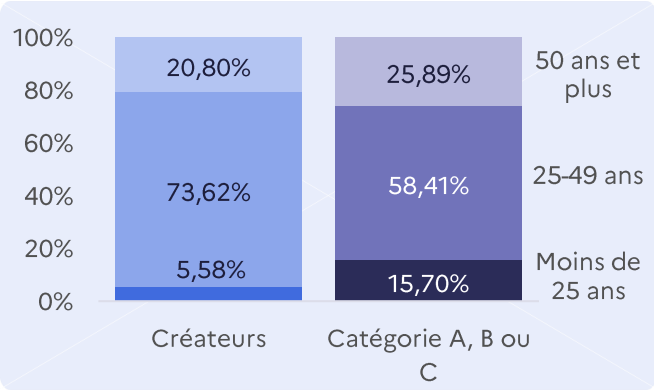
GRAPHIQUE 2 :
RÉPARTITION PAR SEXE



Source : données brutes, STMT, S1 2025

Lecture : Dans la DEFM du premier semestre 2025, en Île-de-France, les femmes représentent en moyenne 37,7 % des personnes inscrites comme créatrices. Chez les personnes inscrites en catégorie A, B ou C, les femmes représentent en moyenne 48,7 %.

GRAPHIQUE 3 :
RÉPARTITION PAR TRANCHE D'ÂGE



Source : données brutes, STMT, S1 2025

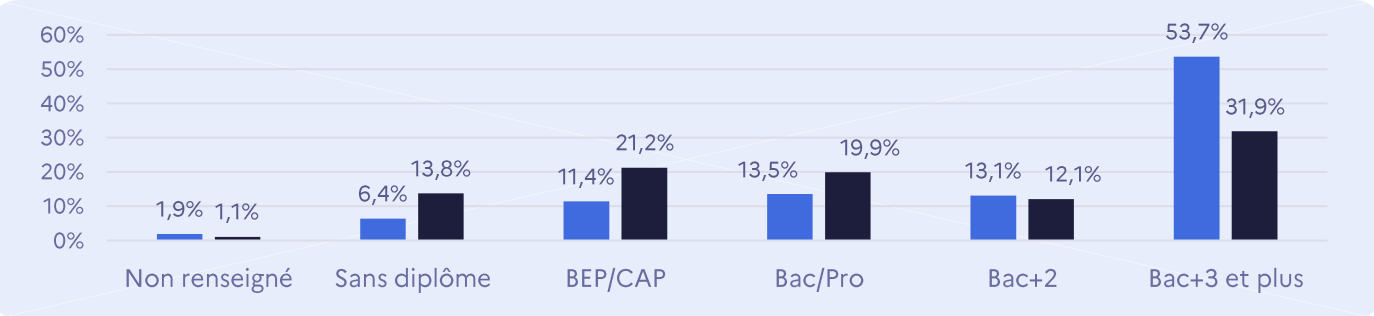
Lecture : Dans la DEFM du premier semestre 2025, en Île-de-France, la majorité des créateurs d'entreprise (73,62 % en moyenne) ont entre 25 et 49 ans.

PROFILS DES CRÉATEURS : DONNÉES SOCIO-DÉMOGRAPHIQUES

LES DEMANDEURS D'EMPLOI INSCRITS EN CRÉATION D'ENTREPRISE ONT UN NIVEAU DE FORMATION ET DE QUALIFICATION EN MOYENNE PLUS ÉLEVÉ QUE LA DEFM ABC.

GRAPHIQUE 4 :
RÉPARTITION PAR NIVEAU DE FORMATION

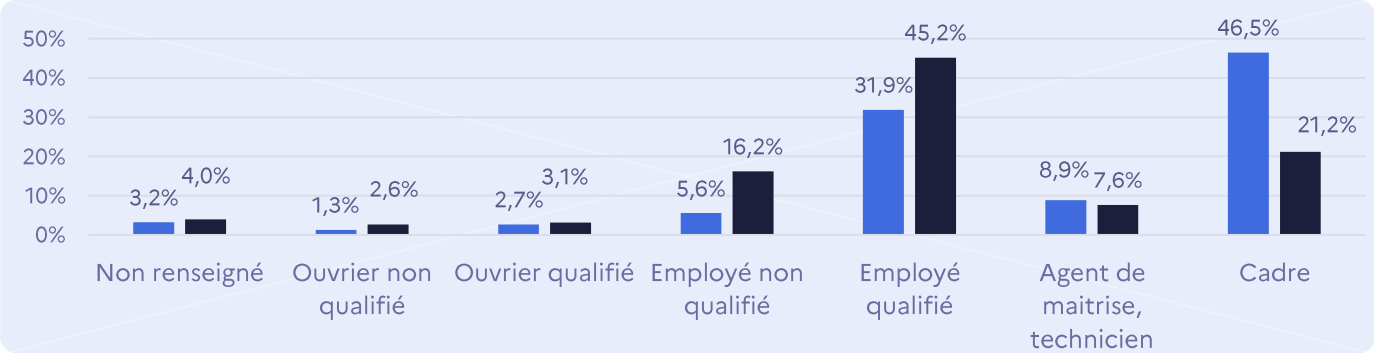
■ Créateurs d'entreprise
■ Demandeurs d'emploi en catégorie A,B ou C



Source : données brutes, STMT, S1 2025
Lecture : Dans la DEFM du 1^{er} semestre 2025, en Île-de-France, 53,7 % des créateurs d'entreprise ont un niveau d'études équivalent ou supérieur à un BAC+3. Cette part est de 31,9 % pour les demandeurs d'emploi en catégorie A, B ou C

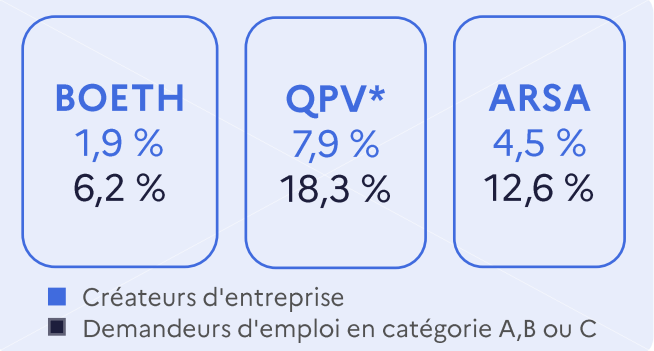
GRAPHIQUE 5 :
RÉPARTITION PAR QUALIFICATION

■ Créateurs d'entreprise
■ Demandeurs d'emploi en catégorie A,B ou C



Source : données brutes, STMT, S1 2025
Lecture : Dans la DEFM du 1^{er} semestre 2025, en Île-de-France, 5,6 % en moyenne des créateurs d'entreprise ont un niveau de qualification équivalent à « employé non qualifié ». Pour les demandeurs d'emploi en catégorie A, B ou C, ils sont 16,2 %.

GRAPHIQUE 6 :
PROPORTION DE BOETH, QPV ET ARSA



Source : données brutes, STMT, S1 2025
Lecture : Dans la DEFM du 1^{er} semestre 2025, en Île-de-France, la part d'allocataire du Revenu de Solidarité Active (ARSA) est plus faibles chez les créateurs d'entreprise (4,5 %) que chez les demandeurs d'emploi en catégorie A, B ou C (12,6 %).

* Le statut QPV étant indéterminé pour une partie des demandeurs, la part réelle des résidents en QPV pourrait être sous-estimée.

** Autres : Convention de gestion France Travail (ARE-CG, AREF-CG), Rémunération Formation France Travail (RFFT), Rémunération de Fin de Formation (RFF)

TABEAU 3 :
INDEMNISATION DES CRÉATEURS

	S2 2024	
	Créateurs	
	Volume	Part
Assurance chômage (ARE)	20 262	42,01 %
Etat (ASS, ASSF)	909	1,88 %
Autres **	468	0,97 %
Total indemnisés	21 638	44,87 %
Total inscrits	48 227	100,00 %

Source : données brutes, STMT et FNA, S2 2024
Lecture : Dans la DEFM du 2^e semestre 2024, en Île-de-France, 42,01 % des créateurs d'entreprises en moyenne ont touché l'ARE chaque mois.

Les personnes inscrites en créations d'entreprise peuvent choisir de ne plus percevoir l'ARE et de percevoir à la place l'Aide à la Reprise ou Création d'Entreprise (ARCE), soit 60% de leur capital de droit restant en deux fois, sous conditions. Entre novembre 2023 et fin octobre 2024, 13 386 créateurs ont bénéficié de cette aide en Île-de-France.

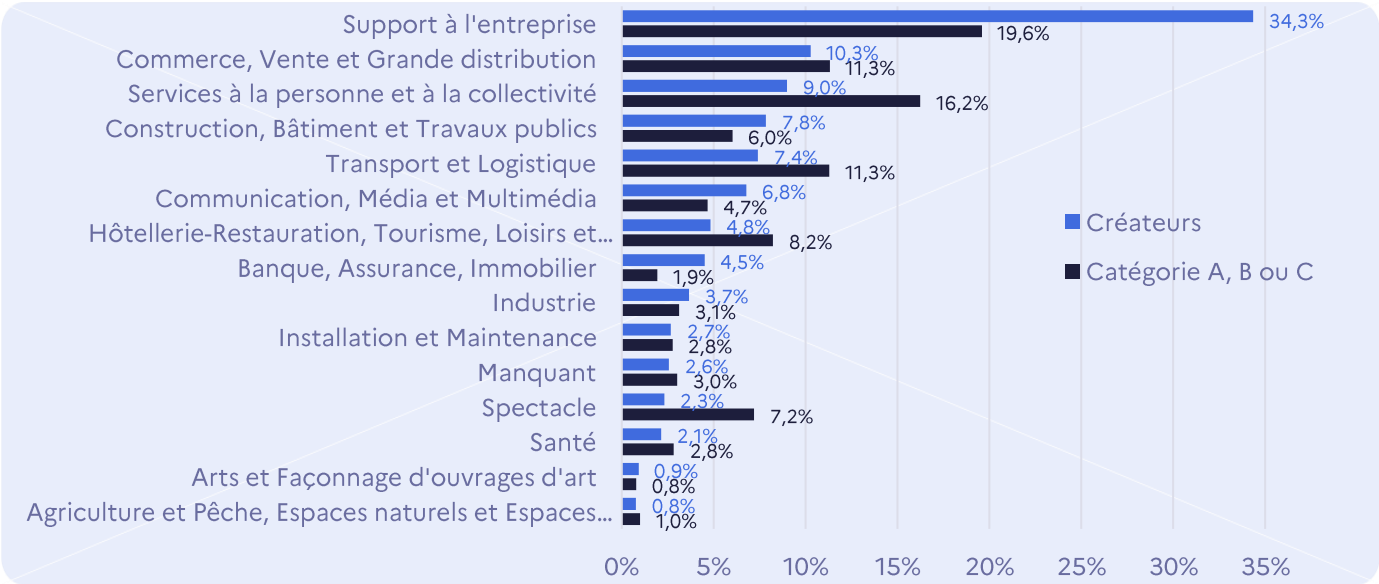
LES CRÉATEURS D'ENTREPRISES SONT INSCRITS POUR UN TIERS SUR LES MÉTIERS DU SUPPORT À L'ENTREPRISE

TABLEAU 3 :
TOP 5 DES MÉTIERS D'INSCRIPTION (ROME)

Demandeurs d'emploi inscrits comme créateurs d'entreprises			Demandeurs d'emploi inscrits en catégorie A, B ou C		
1	M1806	Product owner	1	N1103	Préparateur / préparatrice de commandes
2	M1402	Consultant / consultante en organisation et management	2	D1214	Vendeur / vendeuse en prêt-à-porter
3	M1301	Président directeur général / présidente directrice générale -PDG-	3	K2205	Agent / agente de propreté de locaux
4	C1504	Conseiller / conseillère immobilier	4	M1601	Chargé / chargée d'accueil
5	M1803	Directeur / directrice des services informatiques -DSI-	5	M1607	Secrétaire

Source : données brutes, STMT, S1 2025
Lecture : Dans la DEFM du premier semestre 2025, en Île-de-France, le métier d'inscription qui concentre le plus de demandeurs d'emploi inscrits en création d'entreprise est « Product owner », pour les personnes inscrites en catégorie A, B ou C il s'agit de « Préparateur / préparatrice de commandes ».

GRAPHIQUE 7 :
RÉPARTITION PAR FAMILLE DE MÉTIERS D'INSCRIPTION



Source : données brutes, STMT, S1 2025
Lecture : Dans la DEFM du premier semestre 2025, en Île-de-France, 10,3% des individus inscrits comme créateurs d'entreprise travaillent ou souhaitent travailler dans le commerce. Cette part représente 11,3% pour les personnes inscrites en catégorie A, B ou C.

Emma Faure

Direction de la Performance, Service Statistiques, Études et Évaluation



En savoir plus

INSEE PREMIÈRE

Jules Lejas, « Rebond des créations d'entreprises », Insee Première, n°2037, février 2025

FRANCE TRAVAIL

Emma Faure, « Les créateurs d'entreprise à France Travail, catégorie 5 CEN – situation à fin du deuxième semestre 2024 », Statistiques et indicateurs, Île-de-France, juillet 2025

FRANCE TRAVAIL

Nicolas De Visme et Nicolas Prokovas, « Créer son entreprise pendant une période de chômage : quand les demandeurs d'emploi créent leur propre emploi », Eclairage et synthèses, n°24, septembre 2016



DÉFINITIONS ET GLOSSAIRE

Activité non salariée

Il s'agit d'une activité non salariée exercée à titre individuel ou en société (micro-entrepreneur, travailleur indépendant, artisan, commerçant, profession libérale, conjoint du chef d'entreprise, artiste auteur, dirigeant de société, etc.).

Aide à la reprise et création d'entreprise (ARCE)

L'aide à la reprise et à la création d'entreprise (ARCE) est une aide financière destinée aux créateurs ou repreneurs d'entreprise en France qui optent pour un capital versé en deux fois au lieu du maintien partiel de l'allocation d'aide au retour à l'emploi (ARE).

Le montant de l'aide à la reprise et à la création d'entreprise (ARCE) est égal à 60% du capital de droit à l'allocation d'aide au retour à l'emploi (ARE) restant à la date à laquelle l'aide est attribuée.

L'aide donne lieu à deux versements égaux :

- Le premier paiement intervient à la date à laquelle l'intéressé réunit l'ensemble des conditions d'attribution de l'aide, après expiration, le cas échéant des différés d'indemnisation prévus à l'ouverture ou à la reprise des droits aux allocations ;
- Le second paiement intervient 182 jours (6 mois) après la date du premier paiement, sous réserve que l'intéressé le demande, exerce toujours l'activité au titre de laquelle l'aide a été accordée et ne soit pas titulaire d'un contrat de travail à durée indéterminée à temps plein.

BOE : bénéficiaires de l'obligation d'emploi. L'obligation d'emploi des travailleurs handicapés (BOETH) est un dispositif qui incite les employeurs privés et publics, de 20 salariés et plus, à embaucher des travailleurs handicapés, à hauteur de 6% du total de leurs salariés.

Catégorie 5 : catégorie administrative caractérisant les personnes inscrites à France Travail lorsqu'elles sont pourvues d'un emploi mais à la recherche d'un autre emploi donc non immédiatement disponibles. Les personnes en catégorie 5 CEN sont les personnes non immédiatement disponibles car elles travaillent au développement de l'entreprise qu'elles ont créée.

Catégories statistiques (A, B, C, D, E, F ou G) : Les catégories A, B et C caractérisent les personnes inscrites à France Travail et tenues d'effectuer des actes positifs de recherche d'emploi. Ces personnes peuvent être sans emploi (catégorie A) ou en activité réduite (catégorie B si moins de 78 heures mensuelles, catégorie C autrement). Les catégories D et E caractérisent les personnes inscrites à France Travail non tenues de chercher un emploi, qu'elles soient sans emploi mais en formation ou en arrêt maladie par exemple (catégorie D) ou en emploi, souvent non salarié (catégorie E). La catégorie F caractérise les personnes en suivi social, accompagnées par les départements. Et la catégorie G caractérise des personnes en attente d'orientation.

DEFM : Demande d'emploi fin de mois, correspond aux demandeurs d'emploi toujours inscrits à France Travail à la fin du mois.

QPV : Quartier Prioritaire de la Ville.

ROME : Nomenclature de métiers.

RSA : Revenu de Solidarité Active.

Évolution sur un an : évolution du volume par rapport à la même période l'année précédente.

Directrice de la publication
Nadine CRINIER

Directeur de la rédaction
Stephan JOLY

Réalisation
Service Statistiques, Études et Évaluation

France Travail, Direction régionale Île-de-France
3 rue Galilée
93 884 Noisy-Le-Grand Cedex